Conseil du 20e arrondissement du 19 mai 2021

Vœu du groupe écologiste de Paris 20e relatif à l'installation d'une plateforme de logistique au centre bus Lagny

Amendé par la majorité

Considérant que la RATP a mis en place une plate-forme logistique dans le centre bus Lagny sans informer les autorités compétentes et en particulier les élus du 20e ;

Considérant que cette plate-forme logistique sera exploitée au profit unique d'Amazon, une entreprise dont l'impact écologique et social est désastreux, de par son impact très négatif sur le petit commerce et du fait de ses pratiques d'évasion fiscale notamment ;

Considérant que les élus et les habitants du 20e doivent être informés et associés à ces choix ;

Sur proposition des élu.e.s du groupe écologiste du 20e, le Conseil du 20e émet le vœu que :

- **tout soit mis en œuvre pour arrêter l'installation d'Amazon dans le centre bus Lagny ;**
- **qu'une information soit faite aux élus et riverains sur le projet de plate-forme logistique porté par la RATP dans le centre bus Lagny ;**
- **que les élus du 20e soient associés dans le cadre de la relance ultérieure d'un projet de plate-forme logistique ;**
- **que la RATP ne reproduise pas cette pratique et associe systématiquement les élu.es à la sélection des appels à projets sur son territoire.**